30e ANNEE N° 2464 — PARAIT LE SAMEDI — 30 AOUT 1919

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Huit francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite* 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0.40
Commerciales (la ligne).....0.30
Réclames (la ligne).....0,60

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

ENTRE NOUS

La vie... peu chère

Cette fois, ça y est. On a arrêté des tarifs-types qui vont permettre à nos ménagères de connaître le cours moyen des principales denrées. Cela s'appelle l'échelle des prix normaux.

Oui, mais voilà. On a certainement demandé le prix du beurre à un marchand de vins et le prix des légumes secs à un droguiste. C'était le moyen d'être impartial. Et on arrive ainsi à des impossibilités : Le beurre, évalué 12 francs sur l'affiche, se trouve très difficilement à 14 francs. Par contre, la Végétaline, que vous payez 5 francs, est rehaussée, — on ne sait pourquoi — à 5 fr. 25.

Le tableau des prix normaux est un essai de bonne volonté, mais, entre nous, ce n'est pas encore cela qui nous permettra d'ajouter du beurre au plat d'épinards.

Et puis, la taxe partielle est difficilement soutenable. Vous taxez les haricots et les poulets ? Soit. Mais que faites-vous des chaussures, des étoffes et des instruments aratoires ? Car enfin, après avoir vendu ses fromages au prix imposé, le paysan pourrait demander que l'on diminue, à leur tour, les prix des maïs, des tourteaux, et des fers à cheval.

La solution du problème serait peut être dans une bonne coopérative, qui s'approvisionnant aux meilleures sources, aurait tôt fait d'établir un barême de prix équitables. Un essai de Coopérative est en ce moment tenté à Sisteron. Les adhérents de la première heure, déjà nombreux, grossiront encore à n'en pas douter, et ce noyau imposant d'acheteurs s'essayera à ramener vers un taux normal les prix d'achats troublés par l'agiotage.

Il ne s'agit pas, — entendons nous bien sur ce point, — de battre en brèche et de boycotter les commerçants consciencieux, qui ont, comme vous et moi, le droit à l'existence. Non.

La coopérative n'entrera en lutte ouverte qu'avec les accapareurs, les joueurs en bourse, les intermédiaires qui vivent en marge du commerce loyal. Elle ne sera redoutable que pour les magasiniers qui estiment qu'on ne saurait se contenter, à l'heure actuelle, dans les transactions de chaque jour d'un bénéfice qui n'atteindrait pas 40 0|0.

Mais direz-vous si cette catégorie de commerçants dépourvus de scrupules n'existe pas à Sisteron ? Alors, ce sera tant mieux pour nous tous, et il faudra nous réjouir.

LA COSTE

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour le recrutement des dames employées, *exclusivement réservé* aux veuves et orphelins de militaires tués à l'ennemi et aux femmes ou filles de militaires portés disparus aura lieu les 25 et 26 septembre prochain.

La limite extrême d'âge d'admission pour les veuves de guerre et les femmes de disparus est fixée à 40 ans au jour du concours. Elle est fixée à 30 ans pour les orphelins ou filles de millitaires, cette limite étant reculée, pour celles qui ont été utilisées comme auxiliaires pendant la guerre, d'une durée égale à celle des services.

Le chiffre maximum des admissions à prononcer est fixé à 600.

La liste d'inscription sera close le samedi 30 août 1919.

* * *

Un concours *général* pour le recrutement de 2.000 dames employées aura lieu les 16 et 17 octobre prochain.

La limite d'âge est fixée à 25 ans au jour du concours, limite qui sera reculée d'une durée égale à celles de leurs services pour les aides et pour les assistantes tenant ou ayant tenu lieu d'aide et pour les auxiliaires utilisées depuis la guerre.

Les postulantes qui étaient inscrites pour le concours des 17 et 18 octobre 1918, qui avait été différé, pourront y prendre part, bien que pouvant avoir dépassé la limite d'âge le 16 octobre 1919. Il en sera de même des postulantes originaires des régions libérées qui, au 15 février 1915, date du dernier concours général, satisfaisaient encore aux conditions d'âge et n'auraient pû, parce qu'elles étaient sous la domination ennemie subir les épreuves de ce concours.

La liste d'inscription sera close le samedi 13 septembre.

Pour ces deux concours, les demandes devront être adressées, sur papier timbré, à la Direction des P. T. T., à Digne.

LA CHANSON DES FONTAINES

Par les superbes nuits des somptueux étés,
Emplis du vol errant des troublantes phalènes
Dans les rues de la ville ou meurent les clartés
J'aime entendre chanter les timides fontaines.

Dans le silence d'or qui nous ensevelit,
Les flots d'écume blanche aux refrains de sirène
Jettent leur confidence..., et, passant interdit,
Voici ce qu'a surpris mon oreille incertaine.

* * *

Sous mes arceaux de pierre sombre,
Dit le clair Jalet triomphant,
La foule s'ameute et s'encombre
Quand midi s'annonce, étouffant.

Tous les arrosoirs fraternisent
Au seuil de mon arc entr'ouvert.
Et les bonnes femmes devisent
Sous l'abri de mon gai couvert.

On cause avec joie et faconde,
Tandis que la cruche s'emplit.
Et la gazette vagabonde
S'enrichit d'un conte inédit.

On connait l'amoureux de Rose ;
On se confie les rendez vous
De Jeanne et de Lucie : on cause,
Et l'on se moque des jaloux,

On aborde la politique :
On jase d'un tel et d'un tel,
On sort plus d'une philippique,
On échange plus d'un cartel.

Pour obvier à la vie chère
Noulens devrait venir ici,
On lui dirait vite, ma chère !
Ce qu'il doit faire en raccourci.

Le Jalet n'a pas de surprise ;
Il perce à jour plus d'un secret.
Il commente et il satirise ;
Il surprend tout, d'un air distrait.

Et le jour ou le ministère
Tombera sous un dur pamphlet,
Vous verrez jaser la commère
Sous le grand arceau du Jalet.

* * *

Moi, dit la Nière rougissante,
A l'ombre de mon peuplier,
Les battoirs vont ; on rit, on chante,
Et l'on discute sans crier.

Je ne sais point de grandes choses.
Mon Bourg Reynaud s'endort bien las
Et quand il dort, toutes les gloses
Ne le réveillent certes pas.

* * *

Je suis paisible autant qu'austère,
Dit l'obélisque du Marché,
Mais nulle ne me considère
Bien qu'à deux pas de l'Evêché.

Mes robinets donnent à peine
Vingt litres d'eau avant le soir,
Et je m'épuise à perdre haleine
Pour abreuver un arrosoir.

On me fuit et l'on me délaisse,
On me dit tiède et sans saveur,
Mais autrefois, je le confesse,
J'avais la plus grande faveur.

Maintenant de mon bassin vide
Ou nul ne vient plus s'accouder
Je vois sur l'horloge perfide
L'heure brève se dévider.

* * *

Près de moi, dit une voix fraîche,
C'est un effarant peloton ;
On se bouscule, on se dépêche :
Louise, Margot et Jeanneton.

La cruche avec un air d'amphore,
La carafe de clair cristal
Le broc de grès fin et sonore
S'entassent sur mon piedestal.

Et la brunette en robe claire,
La douce blonde en tablier noir.
Viennent jaser et se distraire
Au clair reflet de mon miroir.

Car je suis la Fontaine Ronde,
La gaie fontaine du quartier,
Et l'on dit qu'à boire mon onde.
On fait un rêve singulier,

Et que l'on voit dans un doux songe
Ma Flore au geste friand,
Tendre pour un coquet mensonge,
Ses bras chargés en souriant.

On m'appelle Fontaine Ronde,
Fontaine claire qui ne ment,
Et l'on vient, le soir, à la ronde,
Chez moi, apaiser son tourment.

* * *

Ainsi jasaient, sous les feux d'une étoile claire,
Les nymphes des bassins fleuris de Sisteron
Et je notais, dans la clarté crépusculaire
Ces babils de fontaine, à travers Sisteron.

Pierre d'ARROUX.

Contre la vie chère

Société coopérative d'alimentation en formation

Après la réunion qui a eu lieu le mardi 19 courant dans la salle de la Mairie, il en est résulté la nomination d'un Comité de vigilance qui devait étudier les moyens propres à mettre un terme à la hausse toujours croissante du coût de la vie.

Ce comité s'est réuni le vendredi 22 courant et a décidé qu'il y avait lieu d'inviter les consommateurs à exiger de la part des fournisseurs l'affichage des prix prescrits par la Commission départementale afin de ne rien payer au dessus de ces prix.

Considérant ensuite que le plus gros effort du comité devait tendre à la création à Sisteron d'une société coopérative dans le plus bref délai, arme puissante et efficace pour contrecarer les appétits de nos commerçants.

Voulant aller vite en besoge, il convoquait de nouveau les consommateurs samedi soir en vue de nommer une commission provisoire de 15 membres et recevoir immédiatement les adhérents éventuels.

La réunion eut comme la précédente un plein succès. Le camarade Gallissian exposa au public le fonctionnement et les rouages centraux de la coopérative française, il développa les avantages et l'intérêt de chaque consommateur à adhérer à la société, il cita à cet effet quelques exemples de sociétés existantes qui au début de la guerre avaient un chiffre d'affaires de 3.180.000 francs, arrivent aujourd'hui avec un chiffre élevé de vingt millions.

Dans cette seule réunion nous avons reçu plus de soixante inscriptions, cela nous encourage et nous montre que nous avons interressé le public exploité. C'est un pavé dans la mare aux grenouilles.

Contituons, le succès est assuré, que chaque consommateur inscrit nous aide, en faisant autour de lui la propagande nécessaire.

Que chacun se dise ceci : « Il faut que j'emmène un adhérent à la coopérative » ; ainsi les 60 seront 120 cette semaine, et la semaine suivante si chacun fait le nécessaire nous serons 200, à ce chiffre nous partons ; donc à l'œuvre.

Nous rappellons pour les absents et pour les ruraux que pour être adhérent à la coopérative, il suffit de souscrire une action dont le chiffre a été fixé à 50 francs

La commission nommée samedi va de suite élaborer les statuts ainsi que les règlements intérieurs de la société ; aussitôt ce travail accompli, elle convoquera une nouvelle réunion publique où la constitution définitive aura lieu.

Nous rappelons également que la coopérative ne sera ouverte qu'à ses adhérents.

La première réunion de la commission est fixée à mardi, on y recevra les inscriptions ; elles sont reçues également à l'Imprimerie-Librairie Lieutier, 25, rue Droite.

Pour la commission provisoire,
GALLISSIAN.

Chronique Locale

SISTERON

Citation. — Nous apprenons avec plaisir que par décision du maréchal Pétain, commandant les armées françaises de l'Est, notre compatriote Turcan Louis, agriculteur, du 111me de ligne, vient de recevoir la médaille militaire avec la mention suivante : "Bon soldat, a été blessé grièvement le 8 mai 1916 à son poste de combat". La présente citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme. Nos félicitations.

Chasse. — L'ouverture de la chasse a donné dimanche matin à no-

© VILLE DE SISTERON

tre ville une animation inaccoutumée. De bon matin nos nemrods les plus intrépides partaient armés et équipés comme Tartarin, parcouraient les principaux quartiers avant de s'engager dans les dédales des bois et des coteaux ; aussi toute la journée on a entendu des coups de feu.

Si les chasseurs étaient nombreux, — la sous-préfecture a délivré 210 permis — les piéces de gibier étaient plus rares. Il n'est pas à notre connaissance, de chasse miraculeuse, plusieurs chasseurs sont revenus seulement avec la satisfaction d'avoir passé une bonne journée de grand air, d'autres ont juste marqué leur chasse par la présence d'une pie asthmatique dans leur carnier. En somme bonne journée pour tout le monde.

Elections. — Il se confirme de plus en plus dans les milieux parlementaires que les élections législatives auront lieu le 26 octobre prochain. Seuls les députés actuels ont fait acte de candidat. Déjà quelques jours avant la foire de lundi M. Stern et M. Anglès faisaient une tournée dans le département, lundi dernier s'était M. Honnorat, député de Barcelonnette accompagné de M. Anglès, distribuant tous deux de nombreuses poignées de main à des amis qui se pressaient autour d'eux. MM. Jugy et Andrieux n'ont pas pour le moment jugé à propos de visiter notre arrondissement.

M. Henry Michel, sénateur, était également dans notre ville ces jours-ci, mais lui du moins en touriste.

Foire. — On peut dire que la foire de lundi dernier a été jusqu'ici la plus belle foire. Des la veille, des marchands arrivaient déjà et prenaient place sur le cours et la place de l Eglise. Aussi il fallait voir qu'elle affluence il y avait lundi. Les transactions ont été nombreuses pour le gros comme pour le détail et il nous est permis de penser que de grosses affaires ont dû se traiter ce jour là.

Allocations. — Les allocations militaires seront payées à la recette des finances le 3 septembre prochain jusqu'au n° 400 et le 4 septembre, du n° 401.

On nous communique :

Pétition.— Une pétition couverte de nombreuses signatures, relative à l'adduction d'eau et à l'assainissement de la ville vient d'être transmise à la Préfecture pour que le Conseil municipal puisse statuer sur les décisions à prendre.

Il serait grand temps, que nos édiles sortent de leur torpeur et songent à leur devoir qu'ils paraissent complètement oublier.

—o—

Pénurie d'eau. — La crise d'eau potable commence à se faire sentir, deux petits filets d'eau coulent à la fontaine de la place et à celle du Jalet ; le lavoir public du Jalet d'une faible contenance ne peut plus suffire aux blanchisseuses, tant l'eau est rare. Les fortes chaleurs et la sècheresse que nous subissons depuis 4 mois menacent non seulement de tarrir les fontaines mais encore d'abimer le peu de culture qui reste sur pied. Il ne faut pas songer à cueillir les patates, il y a pénurie de ce côté ; la vigne même parait être menacée.

En ce qui concerne l'alimentation de la ville en eau il est de toute nécessité que la nouvelle municipalité se mette à l'œuvre dès les élections terminées, il est des travaux urgents comme ceux de l'adduction des eaux et des égouts qui demandent à être exécutés le plus promptement possible. L'hygiène et la santé en subissent les conséquences néfastes

P. P. C. — Avant de quitter Sistreon pour Lectoure (Gers), son nouveau poste, M. Yrondelle, principal du collège, tient à remercier les autaurités locales, les familles des élèves et toutes les personnes de l'aimable population sisteronnaise qui lui ont prêté leur bienveillant concours ou leur appui moral pour l'accomplissement de sa tâche.

M. Yrondelle adresse aussi son salut à ses amis de St-Geniez-de-Dromont.

* * *

Tout en félicitant M. Yrondelle de l'avancement bien mérité dont il vient d'être l'objet, nous ne pouvons que regretter son départ. Depuis un an seulement parmi nous, M. Yrondelle aurait pu dans un avenir trés prochain donner à notre collège une impulsion plus grande et une renommée de tout premier ordre.

Le successeur de M. Yrondelle est M. Gâlep qui nous arrive précédé d'une bonne réputation et qui saura, esperons-le, donner à notre établissement Universitaire toute l'autaurité d'un enseignement laborieux et fécond.

Prix normaux — Samedi et lundi derniers on a pu constater que les revendeuses avaient affichés les prix normaux. Toutes s'étaient conformées aux prix fixés par l'arrêté préfectoral. Sur le marché aux œufs et aux volailles les prix se maintenaient encore, les volailles surtout restaient en hausse et leurs prix ne permettaient pas aux modestes bourses de mettre la poule au pot.

Ajoutons qu'à cette occasion M. Sauvaire, sous-prefet de Sisteron, accompagné de M. Santini, commissaire spécial, a fait, dans la matinée de lundi, une visite inopinée sur le marché. Il a exigé la rigoureuse observation des prescriptions ministérielles relativement à l'affichage des prix de vente et à la pratique des prix normaux. Après avoir enrayé la hausse de quelques rares marchandises, il a pu constater que la plupart des denrées étaient vendues sans tantative de réalisation de bénéfices illicites et notamment que le cours des œufs à 4 fr. donnait satisfaction à nos ménagères, en attendant une nouvelle baisse.

Propreté. — Si quelques fois nous avons recrié contre l'état de saleté dans lequel le balayeur public laisse certaines rues, nous devons par contre le louanger lorsqu'il le mérite.

Nous avons vu avec plaisir un tombereau plein, mais bien plein, de détritus que le balayeur enlevait à grosses péletées d'une certaine andronne. Espérons que ce nettoyage se fera pour d'autres andronnes aussi.

Casino-Cinéma. — Ce soir au Casino, soirée cinématographique.

Prix des places : Parterre, 1 fr. 50 galeries, 1 fr. 20.

Bal.— Dimanche 31 aout, à 9 h. du soir, bal à grand orchestre sur la terrasse de l'Hôtel Guindon, avenue de la gare. Entrée générale : 0 fr. 50.

Cinéma en plein air — Mardi 2 septembre soirée cinématographique sur la terrasse de l'Hôtel Guindon.

Entrée générale : 1 fr. ; les enfants paient demi-place.

Noix et cerneaux. — Maison américaine établie à New-York désire la représentation d'une bonne maison de l'Isère ou de la Drôme faisant ou pouvant faire l'exportation en gros des noix et cerneaux aux Etats-Unis. S'adresser à M. Jean-Marie VIAL, à St-Etienne (Loire).

Avis.— M. MOYNE Célestin informe sa nombreuse clientèle qu'à partir d'aujourd'hui samedi il rouvre son atelier de maréchalerie dans son ancien local de la rue de Provence, près de la route de Ribiers.

—o—

DEUXIEME AVIS

Le " Café du Cours " appartenant à M. Bontoux a été vendu à personne désignée dans l'acte. Faire opposition dans la huitaine audit café.

Banque Chabrand et Caillat, Gap. — *Succursale de Sisteron, 1, place du Tivoli.* — Escompte et recouvrement d'effets sur la France et l'Etranger ; Ordre de bourse ; Vente et achat de titres ; Renouvellement de feuilles de coupon ; Ouvertures de comptes courants ; Dépot de titres ; Prêts sur titres.

Médecine pratique

Les personnes atteintes de bronchites invétérées qui crachent et toussent sans cesse, été comme hiver, peuvent guerir en employant la poudre Louis Legras. Ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément et guerit l'athsme, le catarrhe l'oppression, l'essoufflement et la toux des vieilles bronchites. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80, (impôt compris), adressée à Louis Legras, 139, Bd Magenta à Paris.

RUBRIQUE DES PETITES ANNONCES

On désire acheter VILLA aux environs de Sisteron ou maison agréable en ville.

S'adresser au bureau du journal.

—o—

On désire louer pendant les vacances un piano en bon état. Faire offre au bureau du journal.

—o—

On demande une apprentie repasseuse, rétribuée sous peu. S'adresser chez Mme Petit, 9, rue Droite (2e étage).

—o—

On acheterait 1/2 hectare de terrain, à l'arrosage du canal de St-Tropez. Faire offre au bureau du journal.

—o—

Représentant bien introd., architec., entrepr., quinc., drog., vitr., industr., demandé pour vitrage et stores P. A T. Ecrire avec références à M. FERON, 13, rue Turbigo, Paris.

—o—

A louer immédiatemment au 2e étage, logement comprenant 2 appartements avec alcove. S'adresser au magasin du Printemps, modes, rue Droite, Sisteron.

SOCIETE GENERALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société Anonyme : Capital, 500 millions

Siége social : 29, Boulevard Haussmann, Paris

Bureau de Digne

15, Boulevard Gassendi, à côté de la Poste

La Société Générale informe le public de la réouverture de son bureau de **Sisteron** situé rue Droite qui fonctionnera tous les samedis et jours de foire, de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

Elle traitera toutes les opérations de Banque et de Bourse, notamment l'escompte et l'encaissement des effets de commerce, achats et ventes de titres, paiement de tous coupons français et étrangers, sans frais quinze jours avant l'échéance. Avances sur titres, comptes courants à vue productifs d'intérêts, etc.

La Société Générale reçoit sans frais les demandes de souscription à toutes les émissions.

Elle délivre également immédiatement et sans frais des Bons de la Défense Nationale.

Hôtel des Trois-Rois et Café du Bel-Air

à vendre ou à louer présentement.

Etude de Me LABORDE

Notaire à Saint-Geniez (B.-Alpes).

A VENDRE

de gré à gré

Un domaine de rapport

situé sur le territoire de la commune de Vaumeilh.

Pour tous renseignements et pour traiter s'adresser à Me Laborde, notaire, chargé de la vente.

L. LABORDE.

Etude de Me PIERRE BOREL

Chevalier de la Légion d'Honneur

notaire à **Sisteron**

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ

1° UNE CAMPAGNE

d'agrément et de rapport situé à Sisteron, quartier de St-Lazare ou la Peyrouse avec maison en bon état, jardin, pré, vignes et arbres fruitiers de 2 hectares, 4 ares, 92 centiares, Nos 516 P, 524 P, 525 P, section D.

2° Un verger d'oliviers

à Sisteron, quartier de Montgervy, avec un bastidon, de 1 hectare, 56 ares, Nos 696 à 702, 684 à 686, section D.

Prise de possession immédiate.

S'adresser à Me Paul Borel, gérant de l'étude de Me Pierre Borel, chargé de la vente.

LA HERNIE VAINCUE!

PAR LA MÉTHODE GEORGES

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!!!

Cette découverte qui a révolutionné la Science Herniaire va enfin permettre à tous ceux qui sont atteints de :

Hernies, Descente, etc., de trouver une guérison prompte et radicale. L'éminent spécialiste herniaire, **M. B. GEORGES, 3, rue des Petites-Ecuries, à Paris,** à la suite d'études approfondies, a eu enfin raison de ces calamités qui ont fait trop de victimes pour que les patients continuent a en subir les souffrances et les risques.

Mais hélas ! les intéressés ont le droit d'être hésitants devant toutes les fallacieuses promesses étalées à leurs yeux et qui n'ont rien de comparable à la **Méthode B. Georges de Paris.** Sans gêne et sans changer ses habitudes la **Méthode B. Georges** fait disparaître la **hernie** ainsi que l'ont démontré les **Innombrables guérisons** déjà publiées et dont voici la plus récente que nous soumettons à votre jugement :

Monsieur Georges, à Paris.

Votre **merveilleuse Méthode** m'a enfin apporté le soulagement tant désiré et maintenant je suis certaine de la **guérison.** Je vous demande de le publier afin que cela puisse servir à d'autres malades.

23 juillet 1919.

Mme Matteodo,

à la Campagne Cavalli, par Salon (B-d-R)

Aussi est-ce pour nous un devoir de prier nos lecteurs de ne pas confondre et d'aller voir l'éminent praticien qui recevra à

DRAGUIGNAN, lundi 1er septembre, hôtel Féraud.

MARSEILLE, vendredi 5 et samedi 6 septembre, hôt. des 2 Mondes, 32, Cr Belzunce.

SISTERON, vendredi 12 sept., de 11 h. à 3 h. Hôtel des Acacias.

DIGNE, samedi 13 sept., hôtel Boyer-Mistre.

ANNOT, dimanche 14 sept., hôtel Grac.

CASTELLANE, lundi 15 septembre, jusqu'à 2 h., hôtel du Levant.

GRASSE, mardi 16 sept., hôtel Gondran.

ORTHOPEDIE PERFECTIONNÉE

Appareils modernes pour amputations et toutes difformités.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Etudes de Me Félix THÉLÈNE, Avocat-Avoué à Sisteron,
et de Me L. LABORDE, notaire à St-Geniez, canton de Sisteron (B-A)

VENTE
de Biens de Mineur

Il sera procédé le **dimanche 21 septembre 1919, à 2 heures** du soir à **Sisteron**, au domicile de Me LABORDE, rue Ssunerie, devant Me Laborde, notaire à Saint Geniez, commis à cet effet, à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés sis sur le terroir de la commune de **Mison.**

Désignation des Immeubles à Vendre

TOUT UN DOMAINE

sis sur le territoire de la commune de MISON, quartier des Baumes, composé des parcelles désignées dans le tableau ci-apres :

DÉSIGNATION DU CADASTRE			NATURE des parcelles à vendre	SUPERFICIE			Observations
Section	Numéros	Lieux dits		H.	A	C	
C	258	Pont du Roure	labour		27	20	
	259	—	—		21	30	
	260	—	--		42	90	
	261	Les Treilles	—		48	10	
	261 bis	—	—		42	20	
	262	—	—		09	40	
	262 bis	—	—		13	20	
	263	—	—		11	20	
	265	—	—		11	20	
	266	—	—		09	73	
	268	—	—		09	74	
	269	—	—		20	30	
	271	—	—		20	30	
	337	La Chabane	—		31	70	
	338	—	bruyère		13	10	
	339	—	sol			64	
	340	—	bâtiment			24	
	341	—	labour		27	10	
	342	—	—		04	30	
	343	—	pré		22	10	
	344	—	labour	2	00	20	
	345	Les Moulières	—		60	70	
	347 p	La Vigne	—		46	74	
	975	Pont Beluze	bois taillis		21	60	
	1012	La Route	labour		10	70	
	1013	La Tuilière	—	1	13	60	
	1014	—	—		11	00	
	1015	—	pré		49	40	
	1016	—	labour		13	10	
	1017 p	—	—		48	27	
	1018 p	La Magdeleine	vague		09	05	
	1043	Bayle	aride		07	40	
	1046	—	vague		05	00	
	1078 p	Roure	labour		02	50	
	1080 p	—	—		11	90	
	1111	Les Baumes	aride		03	30	
	1116	—	—			74	
	1117	—	—		01	51	
Total général de la contenance.....				10	00	00	

La Vente aura lieu en un seul lot, en bloc, sur la mise à prix de..... ... **14.000 francs**

Les immeubles ci dessus appartiennent à BONTOUX Arthur-Raoul-Félicien, mineur, sous la tutelle légale de sa mère la dame JARJAYES Célina, Veuve Bontoux Fortuné, sans profession, domiciliée et demeurant à Mison.

La vente aura lieu sur la poursuite de M. JARJAYES Auguste, propriétaire domicilié et demeurant à Nibles, agissant en sa qualité de subrogé tuteur du mineur Bontoux, en remplacement de la mère et tutrice légale, la dame JARJAYES Célina, Veuve Bontoux, dont les intérêts sont opposés à ceux de son enfant, ayant pour avoué Me **Thélène** en présence de M. Bontoux Désiré, propriètaire, domicilié et demeurant à Mison, subrogé tuteur ad-hoc dudit mineur ou lui dûment appelé.

La vente aura lieu en exécution d'un jugement du tribunal civil de Sisteron, en date du vingt-sept juin mil-neuf-cent-dix-neuf, enregistré, qui a homologué une délibération du conseil de famille du mineur Bontoux, en date du vingt-six avril mil-neuf-cent-dix-neuf, enregistrée, et aux clauses et conditions du cahier des charges qui a été dressé par Me **Laborde**. notaire à St-Geniez, pour parvenir à cette vente et qui est déposé en son étude.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Laborde**, notaire à St-Geniez chargé de la vente, dépositaire du cahier des charges, ou à Me **Thélène** avoue poursuivant.

Sisteron le 28 août 1919.

F. THÉLÈNE.

Dûment enregistré,

Etude de Me Pierre BOREL
Chevalier de la Légion d'Honneur
notaire à **Sisteron**

A VENDRE
DE GRÉ A GRÈ
UN
BEAU DOMAINE

de rapport et d'agrément à 5 kilomètres de Sisteron et 6 de Mison, composé de **maison de maître** confortable, bâtiments de ferme, puits, cour, jardin, **pré de 2 hectares** labours environ **27** hectares, vigne, bois de futaie, taillis et pâtures, contenance totale **47** hectares, **31** ares, **30** cent Matériel agricole et capitaux vifs.

Pour tous renseignements et pour traiter et visiter, s'adresser à Me Paul BOREL notaire suppléant, chargé de la vente.

P. BOREL

LESSIVE PHENIX

Paquets de 1 kg, 0 kg 500, 0 kg 250

La **LESSIVE PHENIX** contient tout ce qu'il faut pour bien ***laver*** et ***lessiver*** le linge ***sans savon*** et sans rien ajouter.

DRAPERIES ET CONFECTIONS
Vve ANDRÉ
Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Mme Ve Adrien ANDRÉ informe tous ses clients de Sisteron et de la région qu'elle continue son commerce de confections et vêtements sur mesure, avec l'aide de ses enfants et de M. ARMAND, ancien coupeur et voyageur de la Maison. Le vêtement sur mesure se recommande pour sa bonne coupe et le fini de son travail.

Grand choix de vêtements confectionnés
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants ; Draps et Coutils

Grand assortiment de Costumes Première Communion
Quartier Maître, Louis XV, Américain, Complet veston

Costumes et robes Jersey pour garçons et fillettes
ainsi que coiffures assorties

Chemiserie — Bonneterie — Vêtements de travail

Le tout sera vendu comme par le passé
en toute confiance et à des prix défiant toute concurrence

Ne vous laissez pas voler !!!

Exigez pour tous vos produits de toilette et d'hygiène

la marque "LAVANDIA"

Agent général pour la région : **M. TOURNON à SISTERON**

Etablissements LAVANDIA, à VEYNES (H.-A.)

AUX GALERIES SISTERONNAISES

Raoul COLOMB
Traverse de la Place, SISTERON
MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés **Lainages** **Soieries**
Toiles et tissus
Lingerie **Bonneterie**
Confections pour Hommes, Dames et Enfants
VETEMENTS SUR MESURE
(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORT DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence (à côté du Casino) — SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE — HORLOGERIE — ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN — PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

— Layettes —

Corsets — Parapluies — Ombrelles

Confections pour Dames et Enfants

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes, jupons, combinaisons, etc.

IMPERMÉABLES — VETEMENTS D'ÉTE

COSTUMES 1re Communion et Accessoires

Mme MORÈRE

SISTERON (BASSES-ALPES)

MEUBLES EN TOUS GENRES ET DE TOUS STYLES

EBENISTERIE — FAUTEUILS ET CANAPÉS — RÉPARATIONS

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

SUCCESSEUR DE GEORGES DIÉBO

26, Rue Saunerie, 26

SISTERON

TAPISSERIE — POSE de RIDEAUX ET TAPIS — SOMMIERS

LOCATION D'AUTOMOBILES

Voitures organisées pour le transport des malades

Jean Rullan

RUE MERCERIE — SISTERON

LE NÉGRO

est le MEILLEUR cirage à la cire

IL EST AUSSI LE MOINS CHER

Agent Général pour la région : M. TOURNON à Sisteron

USINE A VEYNES (Hautes-Alpes)

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite

SISTERON

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON